

Programme de conservation de l'Effraie des clochers dans le canton de Genève

Rapport 2019



Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE ET CANTON
DE GENEVE

Office cantonal de l'Agriculture et de la
Nature (OCAN)

1. Introduction

C'est dans les années 1980 que les premiers nichoirs ont été posés pour l'Effraie des clochers dans plusieurs bâtiments agricoles par le Centre ornithologique de réadaptation de Genthod. Cette chouette fait l'objet d'un suivi plus soutenu depuis 2001. Dès 2006, il s'inscrit dans le monitoring mis en place par la station ornithologique suisse de Sempach. Depuis 2012, le travail du groupe d'étude s'inscrit dans les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG).

Ce rapport annuel 2019 présente les activités de conservation et de suivi, ainsi que les résultats.

2. Activités effectuées

2.1 Généralités

En 2019, les activités de suivi sont principalement:

- le contrôle des nichoirs en période de nidification ;
- l'entretien des nichoirs et leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux nichoirs.
- Un recensement des couples actifs par l'écoute nocturne.

Les paragraphes suivants précisent, pour chaque activité, l'étendue et l'intensité du suivi.

2.2 Contrôle des nichoirs

A la fin de l'hiver, un premier contact est pris avec les propriétaires des bâtiments dans lesquels les nichoirs sont posés. Étant donné que l'Effraie est assez bruyante sur son lieu de reproduction, notamment lors de la formation des couples et juste avant la ponte, les propriétaires sont souvent assez vite au courant de la présence de l'espèce chez eux. Elle laisse aussi très souvent de nombreuses pelotes de réjection au pied ou non loin du nichoir.

Ainsi, en 2019, 44 nichoirs ont été contrôlés ou ont fait l'objet de données transmises par des propriétaires. Pour les autres sites, le tableau récapitulatif ci-dessous présente leur statut et apporte quelques précisions. Le nombre total de nichoirs en place sur le canton s'élève actuellement à 77.

Statut des nichoirs	Nombre	Circonstances (nombre de nichoirs concernés)
Nichoirs abandonnés définitivement	12	<ul style="list-style-type: none"> - clocher d'église grillagé (1) - nichoirs enlevés par les propriétaires (2 => non comptés dans le total) - sites n'étant plus propices, trop urbanisés (3) - nichoir grillagé par le propriétaire pour éviter les salissures des pigeons sur les machines parkées en dessous (1) - nichoir détruit (1 => non compté dans le total) - mals situés (n'ont jamais été visités par l'Effraie depuis la pose ; 2) - trop de végétation dans les alentours (n'ont jamais été visités par l'Effraie depuis la pose ; 3) - nichoir présent devenu inaccessible (hangar transformé ; 1)
Accès aux nichoirs interdits	4	- les propriétaires nous en interdisent l'accès (4)
Nouveaux nichoirs	5	<ul style="list-style-type: none"> - posés cette année (3) - inconnus jusqu'à présent (2)
Nichoirs accessibles	56	- visités cette année (44)

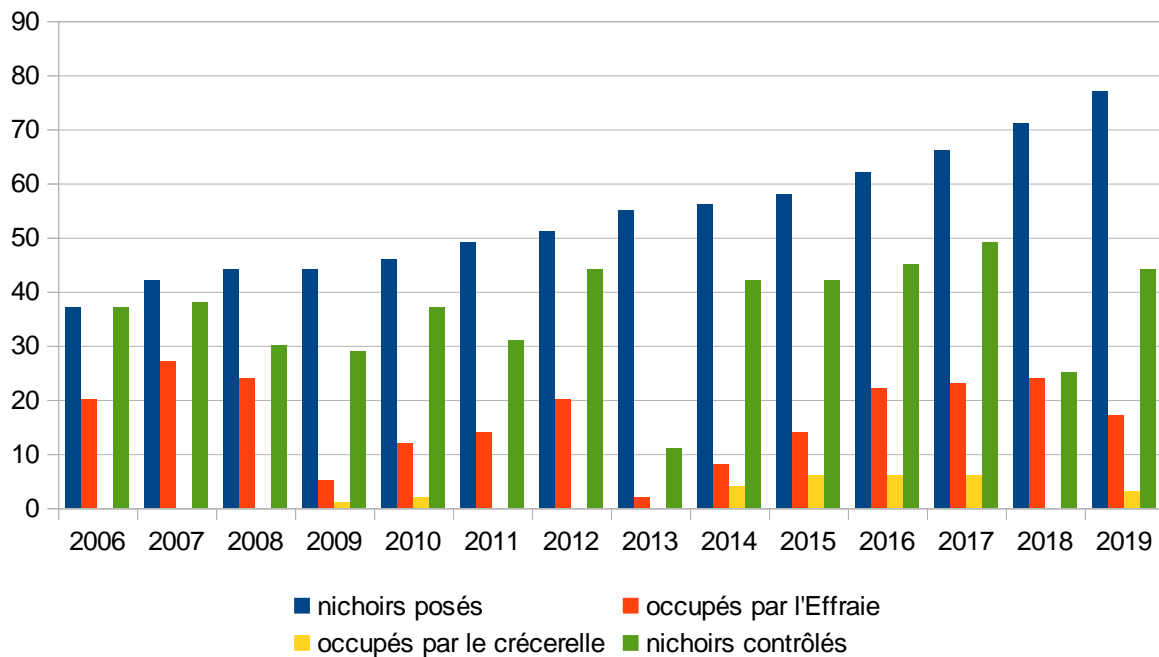


Figure 1 : nichoirs en place à Genève entre 2006 et 2019 – contrôles - occupations

2.3 Suivi des nichées

Seulement 10 nichées sont arrivées à terme cette année. Une ponte a été abandonnée et pas remplacée.

Les Effraies se sont mises à nicher tardivement (fin avril). En effet, les écoutes printanières effectuées entre février et mi-avril n'ont eu que très peu de succès, les couples n'étant probablement pas encore actifs.

2.4 Nichoirs : entretien et pose

Deux nichoirs ont été nettoyés après la saison de nidification. Certains agriculteurs entretiennent eux-mêmes leur nichoir durant la saison hivernale.

Deux nichoirs vétustes ont été remplacés. Trois nouveaux ont été posés cette année : deux à ECOGIA (dans le cadre d'une pose de nichoirs mandatée par la Commune de Versoix) et un à Sézenove (individus présents toute l'année dans la région ; zone peu fournie en nichoirs pour aider l'Effraie).

Les trois nichoirs posés en 2018 (2 dans la région d'Anières et 1 à Veyrier) n'ont pas été occupés.

2.5 Recensements printaniers

Contrairement à l'an dernier, nous nous sommes concentrés cette année essentiellement sur les points d'écoute où se trouvent des nichoirs qui ont déjà accueilli des nichées, ainsi que des points à proximité de sites potentiellement intéressants pour lesquels des contacts ont déjà été établis les années précédentes. 40 points d'écoute ont été effectués, avec un seul passage pour chacun entre mi-février et mi-avril.

Les passages ont été effectués entre le début de la nuit et minuit, période à laquelle les Effraies semblent être les plus bruyantes.

3 Résultats et discussion

3.1 Territoires recensés

Les résultats 2019 des écoutes printanières ont été particulièrement maigres : quatre contacts pour un total de 25 heures d'écoute !

Soit les Effraies ont été particulièrement discrètes le printemps dernier, soit la période de parade a été très courte et les oiseaux ont été actifs hors des périodes de recensement.

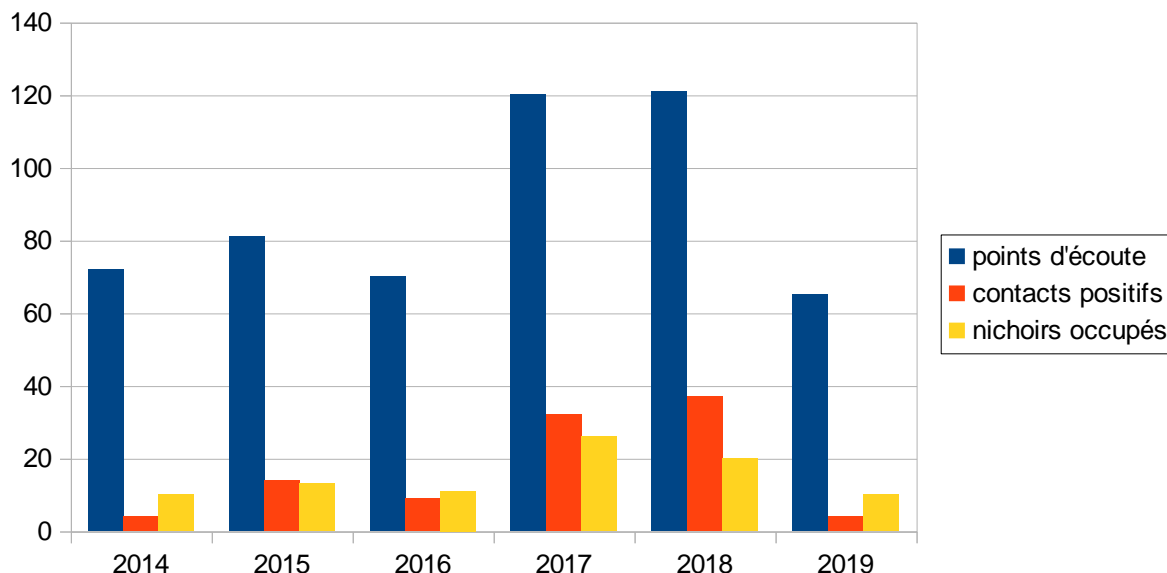


Figure 2 : points d'écoute et résultats, 2014 – 2019

Le protocole pour les écoutes a été mis en place en 2014. Les résultats obtenus en 2019 (65 points d'écoute et 4 contacts) sont quasi identiques à ceux de 2014 (72 points d'écoute et 4 contacts). Ces deux années semblent montrer ainsi les limites de cette méthode.

En effet, le graphique ci-dessus montre que :

- Trois années sur six ont donné moins de présence que de nichoirs occupés. Il a fallu donc organiser une tournée plus conséquente pour s'assurer de l'occupation de certains nichoirs. L'étalement important de la période de nidification, et donc potentiellement la grande différence de temps entre deux nichées obligerait, pour un résultat optimal, à augmenter la fréquence des recensements au cours du printemps. Cela demanderait alors un effort de prospection considérable pour un gain d'information non proportionnel.
- Très peu de points d'écoute ont donné des résultats positifs au cours des six années.

Le nombre important de kilomètres effectués pour ces écoutes semblent également peu rentables par rapport à la plus-value faible apportée par cette méthode de prospection ; tant du point de vue des dépenses d'énergie que du temps investi. Il nous semble donc nécessaire de modifier cette pratique pour les saisons à venir.

Couvées - Résultats

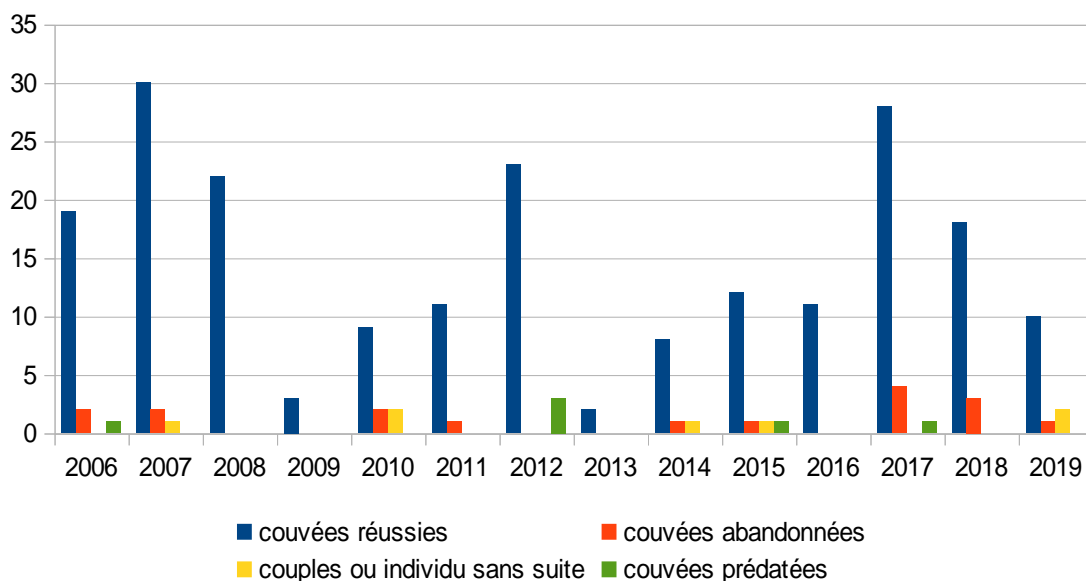


Figure 3 : nombres de couples et résultats, 2006 - 2019

3.2 Résultats de la reproduction

10 nichées certaines ont donné en tout 33 poussins, avec un maximum de sept poussins et un minimum de un. Une ponte semble avoir été abandonnée.

La moyenne est de 3,3 poussins par nichée.

La figure 3 présente le nombre total de couples (nicheurs ou non) connus entre 2006 et 2019. Il prend en compte les couples avec couvées abandonnées, prédatées et réussies (1ère et 2ème nichée confondues), ainsi que les individus observés sur un site sans toutefois avoir de preuve de nidification. 2019 est la 5ème année la plus basse en termes de couples d'Effraie recensés depuis la reprise du suivi en 2006.

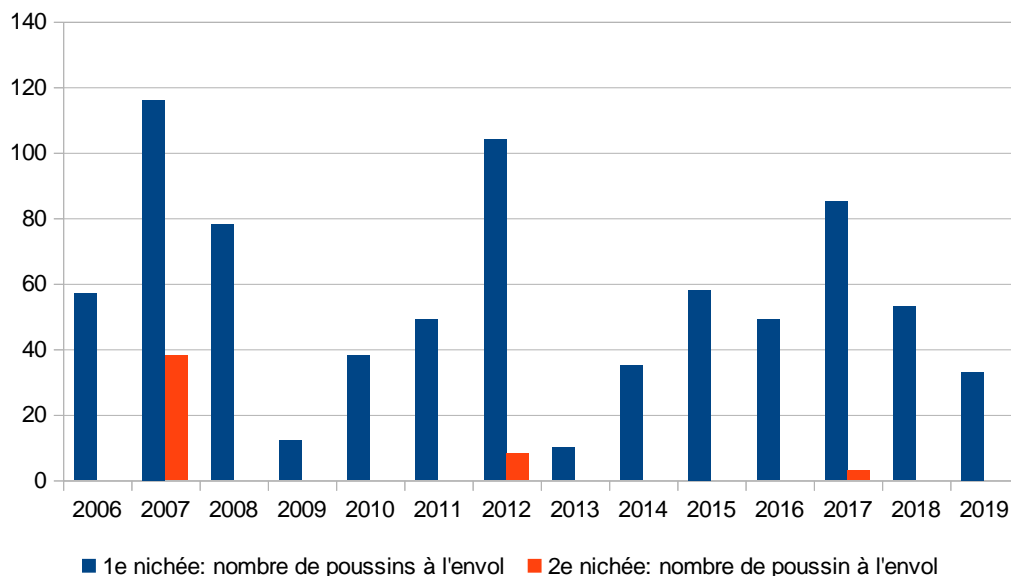


Figure 4 : nombres de poussins, 2006 - 2019

Le nombre de poussins en 2019 est faible, il suit logiquement le peu de nichées découvertes. Le nombre moyen (3,3) est toutefois plus important qu'en 2018 (2,65) et quasi identique à 2006 (3,2).

3.3 Baguage, reprises et contrôles

Les 33 poussins ainsi que cinq adultes ont été bagués.

Beaucoup de contrôles d'adultes ont été effectués cette année, grâce notamment à un certain retard des pontes. En effet, 6 femelles étaient encore sur les œufs à la mi-mai et encore une femelle accompagnait ses poussins début août.

Une femelle a notamment été contrôlée à quatre reprises cette année. Deux fois sur la commune de Meinier et sur la commune de Choulex entre mai et juin (individu solitaire), avec des poussins à Meinier début septembre et encore en couple dans le même nichoir fin novembre ! Cet individu avait été récupéré comme poussin par le COR en 2016 et avait été relâché au Carre-d'Aval au début de l'été.

Une autre femelle a été contrôlée sur la commune de Puplinge sur 3 œufs en mai, puis avec ses poussins en juillet. Cet oiseau faisait partie de la même nichée que le précédent et avait été relâché en même temps.

L'observation d'un couple à mi-novembre est une première sur le canton depuis le début du suivi. Cette donnée n'est toutefois pas isolée car début décembre, un autre couple a été observé à Bernex lors de la mise en place de nichoirs à chauves-souris dans le même bâtiment ! Ces observations sont assez étonnantes car les couples vivent normalement séparément après la nidification (J.-L. Vallée 1999). Aucune preuve de seconde nichée n'a été rapportée, elle serait d'ailleurs surprenante vu le caractère assez tardif de la nidification cette année.

Cinq poussins de deux nichées ont été récupérés par le COR et devraient être relâchés le printemps prochain.

Enfin, une triste nouvelle de dernière minute a été rapportée : un individu bagué comme poussin en 2016 à Athenaz a été retrouvé le 28 décembre, pris dans des barbelés à Bellevue, proche d'un site de nidification connu. L'oiseau a malheureusement dû être euthanasié car une de ses ailes avait été rongée par les barbelés jusqu'à l'os (cf. photo ci-dessous).

4. Perspectives 2020

Pour l'année 2020, plusieurs changements de monitoring sont prévus. Le premier concerne les recensements printaniers. Compte tenu de leur caractère peu rentable discuté au point 3.1, il a été décidé de supprimer les écoutes dans une bonne partie du canton. Elles seront maintenues dans les régions où l'Effraie est peu connue (c'est-à-dire entre Veyrier et Bardonnex, entre Russin et Meyrin ainsi qu'entre Vézenaz et Hermance), dans le but de mieux déceler les nouveaux couples, nouveaux territoires, ou simplement des territoires isolés lors des bonnes années. Cela permettra également d'aiguiller le contrôle des nichoirs afin d'optimiser le suivi.

Par conséquent, il sera indispensable de renforcer la tournée des nichoirs ; le deuxième changement principal intervient sur ce point. Dans le but d'optimiser le suivi et donc d'atteindre un gain de temps pour les personnes s'en occupant, les nichoirs ont été classés en 5 catégories. La classification est basée sur l'historique d'occupation des nichoirs depuis 2006. Nous effectuerons ainsi le même parcours chaque année, avec quelques modifications en fonction des écoutes printanières et observations ponctuelles, du retour des propriétaires et de la population de l'Effraie (sites « secondaires » étant plus facilement occupés lors de bonnes années).

Catégories classifiant les nichoirs dès 2020 :

Rubriques	Nombre de nichoirs
« Prioritaires » (à visiter chaque année)	18
« À occupation irrégulière » (nichoirs bien suivis par les propriétaires ou connus par les ornithologues et donc pour lesquels nous pouvons avoir un retour assuré si celui-ci est occupé)	15
« Rarement occupé » (à contrôler lors des très bonnes années)	12
« Jamais occupé » - contrôle effectué uniquement si présence constatée lors des écoutes printanières ou par des observations ponctuelles	12
« Nouvellement posé » → Attente de données futures	4

5. Remerciements

Le groupe « Effraie » du GOBG remercie C. Fosserat pour les heures nocturnes passées à tenter de trouver quelques chanteurs éparpillés ; C. Fosserat, P. Albrecht et C. Schonbächler pour la mise en place de nouveaux nichoirs ainsi que E. Bréthaut, C. Pauli, D. Juat ainsi que B. Guibert pour le suivi des nichées.

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) de l'État de Genève a soutenu le travail de terrain et a financé le matériel de repasse utilisé pour les recensements.
- Le COR est chaleureusement remercié pour ses efforts soutenus dans le sauvetage des poussins tombés des nids.
- Nous exprimons également nos plus vifs remerciements à tous les propriétaires qui hébergent des nichoirs, qui nous accueillent année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.